Dates : sur devis

Formation intra-entreprise
Certification : NON

Formation générale

Prévention des accidents par l'arbre des causes

Mise à jour févr. 2025

Durée 1 jour (7 heures)

« Délai d'accès maximum 1 mois »

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Identifier et remonter les causes d'un accident du travail ou d'un incident
- Développer l'aptitude à déceler, à mesurer et à prévenir les risques professionnels
- Améliorer l'analyse et la recherche des mesures de prévention des conditions de travail

PARTICIPANTS

- Membres du CSE, membres de CSSCT, service sécurité, animateur sécurité, RH, responsable de service, infirmière

PRE-REQUIS

- Pas de prérequis spécifique

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Remise d'un support de cours.

MODALITES D'EVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- Evaluation des acquis tout au long de la formation,
- Questionnaire de satisfaction,
- Positionnement préalable oral ou écrit,
- Evaluation formative tout au long de la formation,
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles,
- Sanction finale : Certificat de réalisation, certification éligible au RS selon l'obtention du résultat par le stagiaire

MOYENS TECHNIQUES EN PRESENTIEL

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, équipée d'ordinateurs, d'un vidéo projecteur d'un tableau blanc et de paperboard. Nous préconisons 8 personnes maximum par action de formation en présentiel

MOYENS TECHNIQUES DES CLASSES EN CAS DE FORMATION DISTANCIELLE

- A l'aide d'un logiciel comme Teams, Zoom etc... un micro et éventuellement une caméra pour l'apprenant,
- suivez une formation uniquement synchrone en temps réel et entièrement à distance. Lors de la classe en ligne, les apprenants interagissent et comuniquent entre eux et avec le formateur.
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, labs) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré. Nous préconisons 4 personnes maximum par action de formation en classe à distance

ORGANISATION

- Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.

A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Programme de formation

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques (00h15)

Introduction : l'histoire de la prévention (00h15)

Les acteurs de la prévention (00h45)

- CARSAT, l'inspection du travail, le médecin du travail, l'INRS, le chef d'entreprise, les SST, le CE, le CSE, le CSSCT, les salariés
- Différents sites Internet (INRS, CARSAT, Assurance Maladie, Légifrance)

L'accident du travail et les incidences économiques pour le personnel et pour l'entreprise (02h00)

- Définitions de l'accident du travail et de la maladie professionnelle
- Coûts directs
- Coûts indirects
- Indicateurs de sécurité
- Les enjeux réglementaires
- Les obligations de l'employeur

L'analyse de l'accident du travail par l'arbre des causes (04h15)

- L'enquête
- Recueil de données
- Faits et interprétations
- Composition du groupe de travail
- Construction de l'arbre des causes
- Règles d'observation
- Règles d'analyse
- Propositions de solutions
- Répertoire des actions de corrections possibles
- Critères d'efficacité
- Choix des mesures
- Mise en œuvre des solutions
- Utilisation de l'arbre des causes pour prévenir les accidents

Bilan, évaluation et synthèse de la formation (00h15)

Contexte réglementaire : Art. L4121-3 du Code du Travail (00h00)